SK AUDIT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Cité Falguière, 75015 PARIS
795407741 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 10 décembre,
A 13 heures,

Monsieur Patrick BILSKI, demeurant 5 rue Mayet, 75006 PARIS,

Associé Unique de la société SK AUDIT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Patrick BILSKI, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2024,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Rémunération du Président,

- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2024 s'élevant à 137 452,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	137 452,25 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte « **autres réserves** »	2 547,75 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	140 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 140,00 euros par action	140 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 10 décembre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 140 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

TROISIEME DÉCISION

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2021 :
270 000,00 euros, soit 270,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 270 000,00 euros

Exercice clos le 31 août 2022 :
142 857,00 euros, soit 142,86 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 142 857,00 euros

Exercice clos le 31 août 2023 :
185 714,29 euros, soit 185,71 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 185 714,29 euros

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique rappelle qu'il ne perçoit aucune rémunération en qualité de Président mais qu'il a droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

SIXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Patrick BILSKI



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2024

Patrick Bilski

Désignation de l'entreprise : SASU SK AUDIT — 12 Cité Falguière — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 75015 PARIS 15

SIRET : 5 4 0 7 7 4 1 0 0 0 1 1 (Certified by yousign)

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31082024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31082023 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	70 000	012	70 000	
		Autres*	014	8 589	016 716	7 873	
	Immobilisations corporelles*		028	1 474	030 391	1 082	327
	Immobilisations financières* (1)		040	20 268	042	20 268	20 268
	Total I (5)		044	**100 331**	048 **1 107**	**99 224**	**20 596**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	22 554	070	22 554	55 098
		Autres * (3)	072	3 894	074	3 894	10 736
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	119 562	086	119 562	171 475
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	**146 010**	098	**146 010**	**237 309**
	Total général (I + II)		110	**246 341**	112 **1 107**	**245 234**	**257 904**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	2 825	9 214
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**137 452**	**179 326**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**141 377**	**189 639**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		10 734
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 7 557)	172	7 557	40 522
	Comptes courants d'associés	173	96 299	400
	Autres dettes	175		3 109
	Produits constatés d'avance	174		13 500
	Total III	176	**103 856**	**68 265**
	Total général (I + II + III)	180	**245 234**	**257 904**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	79 588
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SASU SKAUDIT**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31082024 (1)	Exercice N-1 clos le 31082023 (2)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue biens	215		214		
	Production vendue services * (dont export et livraisons intracommunautaires)	217	5 250	218	305 649	295 041
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	**305 650**	**295 041**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	88 209	61 795
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	466	244	2 626	559
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	960	147
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	35	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	**91 830**	**62 501**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**213 820**	**232 540**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	2 750	280
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	39 588	
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300		
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	39 529	53 494
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**137 452**	**179 326**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	**137 452**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	39 995	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				342
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992				
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345				
	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127				
	dont divers* — Créance due au report en arrière du déficit	346				350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				466
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			352	**176 981**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2			370	**176 981**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.